



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2021/13

L'an deux mille vingt et un et le vingt-six janvier à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc SANCHEZ, Maire.

Étaient présents : Monsieur Marc SANCHEZ, Monsieur Jérôme DUROUDIER, Monsieur Jackie ROY, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Erald GAST, Madame Béatrice BERTRAND, Monsieur Franck FAREZ, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Patrice FAUCONNET, Madame Cécile GRAU, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Monsieur Raymond MIQUEL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA.

Procurations de vote :

Madame Myriam LÉONARD donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Madame Fatiha ZERAOULA donne procuration à Madame Cécile GRAU

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Cécile GRAU

Madame Christine MARECHAL, donne procuration à Monsieur Érald GAST

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Monsieur Yves PAUBERT donne procuration à Monsieur Érald GAST

Monsieur Pierre POUILLEY donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Sylvia GUERRERO donne procuration à Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA

Madame Pascale DOMECH donne procuration à Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA

Étaient absents : Monsieur Olivier AMANS

Secrétaire de séance : Madame Cécile GRAU

Date de convocation : 19 Janvier 2021

Objet : Mise à jour sur la gestion du personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de divers mouvements concernant la gestion du personnel communal.

POUR LE PERSONNEL CONTRACTUEL :

-Création d'un poste de contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 01/02/2021 au 03/01/2022, à temps complet rémunéré sur la base de l'Indice Brut 354, Indice Majoré 330, pour occuper la fonction d'adjoint administratif correspondant au grade d'adjoint administratif,

-Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 01/02/2021 au 31/01/2022, à temps complet, rémunéré sur la base de l'Indice Brut 354, Indice Majoré 330 pour occuper les fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique relevant du grade d'adjoint technique,

-Création d'un poste de contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité du 01/02/2021 au 31/01/2022, à temps complet, rémunéré sur l'Indice Brut 354, Indice Majoré 330 pour occuper la fonction d'adjoint technique correspondant au grade d'adjoint technique.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
à la majorité des suffrages exprimés (**28 voix POUR**)

- **DÉCIDE** de créer les postes pour le personnel contractuel,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget 2021,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.
-

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire,
Marc SANCHEZ

